



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 6 JANVIER 2022**

\*\_\*\_\*

I- Le Ministre de l'Équipement et de l'Eau a présenté un exposé sur la politique de l'eau : les réalisations et les perspectives.

II- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

**🏛️ Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.21.1073** modifiant et complétant le décret n° 2.07.995 du 23 chaoual 1429 (23 octobre 2008) relatif aux attributions et à l'organisation du Ministère de l'Économie et des Finances.

**Approuvé.**

2. **Projet de décret n° 2.21.1072** fixant les attributions et l'organisation du Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

**Approuvé.**

3. **Projet de décret n° 2.21.992** fixant les attributions et l'organisation du Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques.

**Approuvé sous réserve de tenir compte  
de l'observation soulevée à son sujet.**

4. **Projet de décret n° 2.21.1035** modifiant et complétant les décrets n° 2.10.452 et n° 2.10.453 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) portant statut particulier des corps interministériels des adjoints techniques et des adjoints administratifs.

**Approuvé.**

**🏛️ Convention internationale :**

▪ **Convention n° 173** concernant la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992, adoptée par la Conférence Générale de l'Organisation Internationale du travail à sa soixante-dix-neuvième session, tenue à Genève le 23 juin 1992.

- **Projet de loi n° 93.21** portant approbation de cette Convention.

**Présentés au Conseil préalablement à leur soumission au prochain Conseil des Ministres  
après examen de l'observation soulevée au sujet de cette convention.**